



**MAIRIE
DE
CASTELNAU DE GUERS**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 18 mai 2022 à 19h00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- COMPTE DE GESTION COMMUNE 2021
- COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2021
- AFFECTATION DE RESULTATS
- TARIF SEJOUR 2022 ALSH
- DEMANDE DE SUBVENTIONS : Arrêts de bus Montée de la Garenne
- DEMANDE DE SUBVENTIONS : Achat matériel informatique suite à la dématérialisation de l'urbanisme
- DEMANDE DE SUBVENTION CAHM : Petit Patrimoine
- CONTRAT ADJOINT D'ANIMATION JUILLET/AOÛT 2022
- LOCATION SAISONNIERE DE LA PARCELLE AB 364
- DIVERS

Le Maire


Didier MICHEL

Les informations collectées par la Commune de CASTELNAU DE GUERS directement auprès de vous, dans le cadre de ses missions d'intérêt public font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des convocations au conseil municipal. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune et seront conservées pendant la durée de votre mandat.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à l'adresse suivante : DPO-Mairie, 11 place de la Mairie, 34120 CASTELNAU DE GUERS. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr<<http://www.cnil.fr>>).